

illustrées par la gravure seront l'objet d'une note spéciale.

M. Delorme communique un *Etat du diocèse de Soissons*, comprenant les chapitres, abbayes, prieurés, couvents et chapelles du diocèse de Soissons, se rapportant à l'épiscopat de M. de Fitz-James.

M. l'abbé Pécheur dépose pour les archives : 1° une copie des actes concernant la fondation de la *Charité* de Vic-sur-Aisne, du 5 avril 1754, par l'abbé de Pomponne, abbé de Saint-Médard ; 2° Trois extraits des registres de la ville de Château-Thierry, sur l'envoi à la monnaie de Paris de dons patriotiques, à partir du 15 décembre 1789. Les seuls qui peuvent avoir un intérêt historique sont les suivants :

1° Les frères de la Charité de cette ville ont déposé un bénitier et son goupillon, un encensoir, sa navette, deux burettes et le plat, pesant 12 marcs 4 onces, demi gros. (669 liv. 2 s.)

2° Le vicomte d'Aumale, deux « marmittes », un grand plat rond, un autre plat ovale et une saucière pesant 26 marcs, 4 onces, 6 gros. (1422 liv. 15 s. 3 den.)

3° Le comte d'Aumale : « au poinçon de province » deux terrines, une paire de flambeaux, deux petites jattes, un plat long et sept plats ronds pesant, au poinçon de Paris, trois plats ovales et deux couvercles de soupières pesant 16 marcs, 2 gros. (893 liv. 15 s.)

4° Les bénédictins d'Orbais (alors du district de Château-Thierry) 6 chandeliers, un calice et sa patène, deux burettes et un bassin, une paix, le tout d'argent pesant ensemble 33 marcs, 7 onces, 2 gros (1813 liv. 19 s. 7 den.)

5° Les religieuses de Nogent-l'Artaud, un calice

avec sa palène, un encensoir et 6 chandeliers pesant ensemble 14 marcs, 2 onces (762 liv. 7 s. 6 den.)

6° Les bénédictins de Coincy, une croix et un bâton démonté, un encensoir et une navette, pesant 17 marcs, 2 onces, 6 gros. (953 liv. 18 s. 1 den.)

7° Les dames de la congrégation de Château-Thierry, une lampe d'argent garnie de ses chaines et un chapiteau pesant 12 marcs, 1 once, 4 gros. (652 liv.)

M. Choron informe la compagnie que le beau-fils de Poiteau, M. Fontaine, de Château-Thierry, lui a offert, pour le musée, une coupe d'honneur de vermeil décernée à ce botaniste par le Cercle général d'horticulture.

La Société en exprime ses remerciements et charge son Président de les transmettre à M. Fontaine.

M. le Président se fait l'interprète des sentiments de la Compagnie au sujet de l'élévation d'un de ses membres sur le siège épiscopal de Beauvais, M. l'abbé Péronne, qui s'est fait un nom par sa science ecclésiastique.

M. Michaux donne lecture d'une *Note sur quelques Monnaies romaines des Gaules.*

---